PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil Périscolaire

ANNEE 2025/2026

OBJECTIFS :

- Amener l'enfant à s'ouvrir vers l'extérieur, à apprendre la vie de groupe, à s'intégrer à la société (socialisation et collectivité) en mettant l'accent sur la notion d'intégration et de citoyenneté.
- Développer l'autonomie de l'enfant, le responsabiliser notamment dans ses choix, ses faits (comportements).
- Défendre les valeurs essentielles à la vie en collectivité : respect d'autrui, des locaux, du matériel, des règles de vie…
- Mettre en place un climat permettant de prévenir et limiter les conflits.
- Être à l'écoute des enfants et des différentes personnes impliquées dans la vie de l'A.L.S.H et favoriser les relations familles / animateurs.
- Favoriser l'échange de savoir, savoir-faire, savoir-être notamment entre les animateurs pour permettre le bon déroulement de la session.
- Diversifier les activités en leurs donnant du sens afin d'éviter l'activisme et en tenant compte des capacités de chacun.

FONCTIONNEMENT DE L'ALSH DANS LE CHAMP PERI SCOLAIRE

1/ Périscolaire après la classe

ORGANISATION GENERALE :

Un accueil a lieu tous les matins de 7h20 à 8h20 où sont proposées des activités calmes (contes, jeux de société, coins permanents…), sur la pause méridienne de 12h à 13h30 et tous les soirs après l'école de 16h à 18h30. Le midi, des activités sont proposées sur cette période pour les élémentaires : du « Ludisport » et une salle d'activité (jeu de société, danse, dessins et coloriages, lecture). Le soir, dès la sortie des classes, chaque enfant se voit proposer un goûter dans le restaurant scolaire. Les enfants d'âge maternel et élémentaire trouvent donc ici un moment pour se rencontrer.

Les enfants d'âge élémentaire, après avoir goûté, sont dirigés vers l'animateur ou l'intervenant spécifique suivant l'activité qu'ils ont choisi lors des inscriptions ; celle-ci dure 1h soit de 16h30 à 17h30.
A l'issue de ces séances, un temps d'activité détente et récréative est à nouveau proposé jusqu'à 18h30.
Les enfants d'âge maternel sont accompagnés par leurs animateurs dans une salle adaptée au public de moins de six ans.

LES ACTIVITES PERISCOLAIRE APRES LA CLASSE

● *Élémentaires*

Plusieurs types d'activités sont offerts aux enfants selon un planning établi. Un système d'inscription au trimestre permet aux enfants de découvrir différentes activités (manuelles, culturelles, scientifiques et techniques...) et différents sports (collectifs, individuels, nouveaux...).

Voici un tableau d'inscriptions aux activités périscolaires extrait du document distribué aux familles chaque trimestre :

Activités périscolaires *(16h30-17h30)*

Lundi	❑ Jardin et Potager 18 places	❑ Accompagnements aux devoirs 18 places
	❑ Origami 18 places	❑ Sports collectifs 36 places
Mardi	❑ Création de bijoux 18 places	❑ Théâtre (à partir du CE1) 14 places
	❑ Jeux de cohésion 36 places	❑ Création de mandalas 18 places
	❑ Jeux de société 18 places	
Jeudi	❑ Accompagnement aux devoirs 36 places	❑ Poterie 12 places
	❑ Énigmes et défis 18 places	❑ Dessin- peinture 12 places
	❑ Multi-sports 18 places	
Vendredi	❑ Ludothèque et activités autour du livre 18 places	❑ Pixel art 18 places
	❑ Jeux extérieurs et jeux en bois 36 places	

A noter que ces activités peuvent évoluer chaque trimestre suivant les propositions de l'équipe d'animation.

● *Maternels*

Afin de veiller au rythme des enfants et plus particulièrement au public de moins de six ans, les activités du périscolaire sont mises en place de façon thématique (autour de la peinture, le papier, création...) sous forme de proposition aux enfants. Ils ont le choix d'y participer ou non. Dans ce cas ils ont à leur disposition des coins permanents (cuisine, poupées, lecture, jeux de construction, dessin) ainsi qu'une armoire de jeux de société et puzzles adaptés.
L'équipe d'animation dispose également d'une salle polyvalente et d'une cour extérieure munie d'un espace vert et de structures d'activités.
Un tableau d'information est installé à l'entrée de la salle périscolaire. Il permet aux animateurs d'indiquer chaque jour les activités réalisées, offrant ainsi une meilleure visibilité aux familles sur les ateliers proposés. Si la météo le permet, le groupe profitera en priorité des espaces extérieurs avec la possibilité de sortir des jeux, ballons et dessins / coloriages.

LE PUBLIC VISE :

Les enfants de l'école maternelle : 3 - 5 ans
Les enfants de l'école primaire : 6 - 12 ans

LES MOYENS :

⇨ HUMAINS :

1 Directeur BPJEPS LTP
1 Directeur adjoint BPJEPS LTP

↳Responsables de l' AP, de l'équipe d'animation, du suivi du projet et de son évaluation.

1 BPJEPS APT
(avec unité capitalisable complémentaire de direction d'ACM)
3 Animateur BAFA
1 animatrice BAFA/BPJEPS animation sociale

4 animateurs sans formation

} Mise en œuvre du projet, suivi et évaluation

4 ATSEM ou faisant fonction : 2 CAP petite enfance, 1 BEPA, 1 sans diplôme

Intervenants spécifiques :

- Théâtre (1 animateur BEATEP)
- Conte et activité autour du livre (agent communal bibliothèque et bénévoles de l'association « lire et faire lire »).
- Dessin (professeur spécialisée)
- Poterie (animatrice spécialisée)

⇨ MATERIEL

Tout le matériel éducatif de l'accueil de Loisirs.
Le matériel spécifique est acquis en fonction des projets et des besoins.

⇨ SPATIAUX

Le groupe scolaire : Une salle d'activité adaptée pour les enfants de moins de 6 ans, une salle polyvalente, deux préaux couverts, deux cours extérieures dont un plateau d'évolution sportive, la bibliothèque municipale, le restaurant scolaire pour le goûter.

La Maison du Temps Libre : il s'agit d'un bâtiment disposant de quatre salles d'activité, d'une régie matériel, d'une grande salle évolutive, d'une cuisine aménagée et d'un espace vert avec une partie jardin potager.

Sur la place du village : un atelier de poterie et dessin/peinture.

L'EVALUATION :

Quantitative :

- Fréquentation des enfants de 3 - 5 ans
- Fréquentation des enfants de 6 - 11 ans
- Combien de soirs par semaine ?
- Amplitude horaire d'accueil (16h -17h30 ? /16h - 18h ? / 16h -18h30 ?)
- Y a-t-il augmentation de la participation dans les activités ?

Qualitative :

- Les enfants se sont-ils inscrits à différentes activités ?
- Les enfants sont-ils bien informés ?
- Les enfants sont-ils autonomes ?
- Comment sont respectées les règles, les consignes ?
- Certains projets sont-ils portés par les enfants ?
- L'offre d'activités correspond t-elle aux besoins, attentes des enfants ?
- Le rythme de vie des enfants est-il respecté ?
- Comment s'impliquent les familles ?

2/ Les mercredis

ORGANISATION GENERALE

Les enfants sont accueillis en demi-journée, à la journée, avec repas ou non.
L'A.L.S.H fonctionne tous les mercredis de 9h00 à 17h00.
Son effectif varie de 20 à 30 enfants d'âges maternels et primaires.

Un accueil a lieu tous les matins de 7h30 à 9h00 et tous les soirs après les activités de 17h00 à 18h30 ; chaque enfant se voit proposer un moment de détente en fin de journée.

Horaires de la journée :
De 7h30 à 9h00 accueil du matin
De 9h00 à 12h00 temps d'activités
De 12h00 à 13h00 pause méridienne
De 13h00 à 14h00 temps libre/calme
De 14h00 à 17h00 temps d'activités et goûter (16h)
De 17h00 à 18h30 accueil du soir

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ

Plusieurs types d'activités sont proposés aux enfants (maternels, primaires) par les animateurs : sportives, manuelles, culturelles…

Le programme d'activité est élaboré par l'équipe d'animation sous forme de thématiques qui évoluent au cours de l'année :

- Le cirque
- Le bricolage
- L'art plastique
- Les cinq sens
- Le recyclage
- Les couleurs...

LE PUBLIC VISE :

Les familles peuvent inscrire leur(s) enfant(s) jusqu'au jeudi soir avant le mercredi de présence.
Les enfants sont séparés en deux groupes :

- Les maternels (de 3 à 5 ans)
- Les élémentaires (de 6 à 12 ans).

LES MOYENS :

⇨ HUMAINS :

1 Directrice BPJEPS LTP
1 Directeur adjoint BPJEPS LTP
↳Responsables de l' AP, de l'équipe d'animation, du suivi du projet et de son évaluation.

3 Animatrices BAFA
1 animatrice BAFA/BPJEPS animation sociale
↳ Mise en œuvre du projet, suivi et évaluation

Intervenants spécifiques :

Sur le temps calme, de 13h00 à 14h00, interviennent deux agents de la bibliothèque municipale (soit dans la salle d'activité, soit dans la bibliothèque) afin de proposer un temps de lecture et/ou de nouveaux jeux de société.

⇨ MATERIEL

Tout le matériel éducatif de l'accueil de Loisirs.
Le matériel spécifique est acquis en fonction des projets et des besoins.

⇨ SPATIAUX

Au groupe scolaire : Une salle d'activité, adaptée pour les enfants de moins de 6 ans, une salle polyvalente, deux préaux couverts, deux cours extérieures dont un plateau d'évolution sportive, la bibliothèque municipale, le restaurant scolaire pour le goûter.

La Maison du Temps Libre : il s'agit d'un bâtiment disposant de quatre salles d'activité, d'une régie matériel, d'une grande salle évolutive, d'une cuisine aménagée et d'un espace vert avec une partie jardin potager.

L'EVALUATION :

Quantitative :

- Fréquentation des enfants de 3 - 5 ans.
- Fréquentation des enfants de 6 - 11 ans.
- Combien de mercredis par an ?
- Amplitude horaire d'accueil ?
- Y a-t-il une évolution de la participation ?

Qualitative :

- L'accueil de loisirs correspond-il uniquement à un mode de garde ?
- Les enfants font-ils eux-mêmes la démarche pour s'inscrire ?
- Les enfants sont-ils autonomes ?
- Comment sont respectées les règles, les consignes ?
- Certains projets sont-ils portés par les enfants ?
- L'offre d'activités correspond-t-elle aux besoins, attentes des enfants ?
- Le rythme de vie des enfants est-il respecté ?
- Comment s'impliquent les familles ?
- L'information est-elle largement diffusée ?